



Rapport de la commission au Conseil communal

Date de la séance : 22.08.2023

Titre : Arrêté communal d'imposition pour les années 2024 et 2025

Préavis n° : 13/2023

Rapport n° : Cliquez ici pour entrer du texte.

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis municipal était composée de :

PLR 1: M. Marc Veraguth
PLR 2 : M. Sandy Warth
PLR 3 : M. Guillaume Graf
PS 1 : M. Michael Crottaz
Verts.es 1 : M. Cyril Duruz
Verts.es 2 : M. Erich Dürst
Vert'lib : M. Nicolas Garoflid
UDC : M. Yves Fauth

Monsieur Marco Caffaro était absent excusé, mais non remplacé.

Monsieur Marc Veraguth est présent en sa qualité de membre suppléant.

Représentant de la Municipalité : M. Maurice Mischler

Invité-e : Cliquez ici pour entrer du texte.

Introduction

M. Maurice Mischler nous explique que la Municipalité fait toujours la balance entre les conséquences et les bénéfices de changer le taux, entre autres en fonction de l'endettement et du ressenti de la population. Le but est de changer le moins possible le taux. De plus, il nous rappelle de ne pas oublier que nous avons beaucoup d'investissement en cours et à venir. Pour le surplus, il rajoute qu'il n'est pour l'instant pas nécessaire d'augmenter les impôts.



Concernant les réformes au niveau du Canton, le Municipal des Finances nous indique qu'à moyen terme on devrait être légèrement perdant. Principalement à cause de la réforme de la facture policière vaudoise, car nous sommes une des plus grosses communes délégatrices.

Cependant, nous allons être très légèrement gagnants de la réforme de la péréquation, car nous sommes considérés comme une commune d'altitude.

Discussion générale

Un commissaire demande si on peut faire des prévisions à long terme des finances communales. Le Municipal lui répond que les calculs à long terme sont faits, mais qu'ils ne sont pas du tout fiables au-delà de 5 ans.

Un commissaire trouve le préavis bien fourni et intéressant.

Un commissaire remarque qu'au point 4.1.1, l'augmentation de la population va engendrer des dépenses d'investissement, mais qu'il n'est pas indiqué qu'il devrait y avoir un gain sur les revenus. Il regrette cet oubli.

Un commissaire trouve que l'on devrait taxer plus les start-ups. M. Mischler explique qu'une part de plus en plus importante des entreprises du Biopôle paye des impôts.

Un commissaire remarque que la moitié de notre budget part au canton et ne comprend pas pourquoi le canton ne prélève pas directement des impôts pour financer ses dépenses. M. Mischler nous explique qu'une partie importante de ces prélèvements sont redistribués aux communes et qu'il ne faut pas oublier que participer à ces dépenses permet aussi aux communes d'avoir leurs mots à dire.

Un commissaire trouve qu'il y a des charges qui arrivent avant que les habitants arrivent et que si on doit renoncer à des investissements comme par exemple des places de crèches, cela peut engendrer des pertes de revenus à long terme. Il note aussi que vu la hausse prévisible des charges d'intérêt et d'amortissement vu les investissements, il serait peut-être plus sage d'augmenter le taux d'imposition. Le Municipal indique qu'en cas de hausse du taux d'imposition, il y aura probablement un référendum qui sera très probablement accepté par la population. Cependant, il rappelle qu'il n'est pas exclu qu'un jour une hausse d'impôt soit nécessaire. Le Municipal des Finances nous signale aussi que le taux d'autofinancement de la commune est toujours positif et qu'il est important de garder une commune attractive. Toutefois, il note que nous nous approchons du plafond d'endettement.

Un commissaire signale que par le passé nous validions l'arrêté communal d'imposition pour 5 ans et que l'on est passé à 2 ans pour être plus sûr. Selon ce commissaire, il faut être prudent sur les dépenses futures plutôt que d'augmenter le taux pour le moment.



Un commissaire se demande si la hausse de la valeur du point d'impôt pour Épalinges est pérenne. Le municipal dit qu'il n'a pas d'information qui lui permette de répondre à cette question.

Un commissaire se demande si on a une vision sur l'augmentation future de la population qui devrait augmenter nos revenus. Il lui est répondu que cela dépend en grande partie des oppositions contre les plans de quartier.

Après analyse du préavis, les commissaires arrivent à la conclusion d'accepter le préavis par 7 voix pour et une abstention.

Amendement-s

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

Soumis au rapport de la CoFin

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

Vœux/questions

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non



Conclusions

C'est par 7 voix pour et une abstention que la Commission désignée à cet effet vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le préavis suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 13/2023 de la Municipalité du 22.05.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour les années 2024 et 2025, tel que présenté ;
2. de charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'État.

Le président rapporteur de la
commission
Graf Guillaume

29 août 2023



LISTE DES PRÉSENCES

Séance I

Date de la séance : 22.08.2023

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Présent</u>	<u>Excusé</u>
Président rapporteur*	GRAF	Guillaume	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
///	///	///	///	///
Membres	CAFFARO	Marco	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	CROTTAZ	Michael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	DURUZ	Cyril	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	DÜRST	Erich	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	FAUTH	Yves	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GAROFLID	Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	WARTH	Sandy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	VERAGUTH	Marc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**La fonction de président et rapporteur peut être cumulée par la même personne !*